



Réunion adhérents MEDEF

Réunion 28 juin 2024

Ordre du jour

- **Ambush marketing**
- **QR code et Droit du Travail**
- **Commission d'indemnisation**
- **Livraisons**
- **Q&R**
- **Intervention CDES**

Ambush marketing

- « Toute **démarche promotionnelle ou publicitaire** (réalisée notamment au moyen de l'habillage de façades ou de mobilier, de panneaux publicitaires périmétriques, de terrasses d'immeubles ou de fonds de commerce tels que bars, restaurants, hôtels, magasins, etc.) notamment depuis **un site de compétition ou à proximité immédiate d'un tel site**, pendant tout le temps des Jeux,
 - **utilisant sans autorisation** les propriétés et marques olympiques et paralympiques,
 - **ou visant à créer une association ou un rattachement injustifié entre les marques et activités d'un opérateur économique et les Jeux de Paris 2024**,pourra être considérée comme un acte de contrefaçon ou de parasitisme (« ambush marketing ») et faire l'objet de poursuites par Paris 2024. »

→ https://medias.paris2024.org/uploads/2024/03/Paris2024_BIL_240228_Brand-Protection_FR.pdf

QR code et droit du travail

Quelles conséquences en cas de refus d'un salarié d'engager une démarche de Pass Jeux (QR code) pour les zones sécurisées ou de refus de délivrance d'un Pass Jeux pour le salarié ?

- Affectation temporaire, pendant la période des JOP, à d'autres missions.
- Si réorganisation des missions n'est pas possible, le salarié sera dans l'impossibilité d'exécuter son contrat de travail, ce qui entraînera la suspension de la rémunération (sauf disposition légale, conventionnelle ou contractuelle particulière)

→ [Accès des salariés et représentants du personnel aux zones sécurisées durant les Jeux - Ministère du travail, de la santé et des solidarités \(travail-emploi.gouv.fr\)](#)

Commission d'indemnisation

- Cette commission établira, **avant l'ouverture des Jeux**, les lignes directrices relatives aux préjudices et à leur indemnisation. Elle partagera ces indications avec les acteurs potentiellement concernés.
 - **Après les Jeux**, elle sera saisie des demandes des intéressés et formulera des propositions d'indemnisation aux ministères compétents.
 - Mme Dominique LAURENT, Conseillère d'Etat et ancienne présidente de l'Autorité française de lutte contre le dopage, a été nommée le 7 juin à la présidence de la commission.
 - RV en cours avec le Comité de la Charte Sociale
- ➔ indemnisations-etat-jop2024@finances.gouv.fr

Livraisons

Livraisons et opérations de maintenance lourdes dans les périmètres rouges

→ Dans les périmètres rouges, les bénéficiaires d'un accès dérogatoire peuvent, pour les interventions programmées, circuler en véhicule motorisé en dehors des heures d'activation du périmètre autour du site (H-2h30 avant la 1ère session jusqu'à H+1 après la dernière session du jour) et sur les créneaux successifs compris entre l'heure de début de chaque session sportive et la demi-heure précédant la fin estimée de l'épreuve.

→ Deux cas spécifiques :

- Département de la Seine-Saint-Denis, des horaires spécifiques ont été arrêtés pour certains sites, en plus des plages horaires libres lorsque le périmètre n'est pas activé (Aquatique Olympique et Stade de France + village olympique et paralympique à Saint-Denis)
- Paris sur le secteur bas des Champs-Élysées / Concorde, pour lequel il est vivement conseillé de recourir au maximum au créneau de nuit hors activation des périmètres.

<https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/la-securite-des-jeux-2024/actualites-presse-des-jeux-2024/actualites-jop-2024/amenagement-de-creneaux-ouverts-la-circulation-motorisee-dans-les-perimetres-rouges-autour-des-sites-de-competition-pendant-les-jop-2024>

Livraisons

Grand Palais - Pont Alexandre III - Concorde

AVEC DEROGATIONS HORAIRES	5:00:00	5:30:00	6:00:00	6:30:00	7:00:00	7:30:00	8:00:00	8:30:00	9:00:00	9:30:00	10:00:00	10:30:00	11:00:00	11:30:00	12:00:00	12:30:00	13:00:00	13:30:00	14:00:00	14:30:00	15:00:00	15:30:00	16:00:00	16:30:00	17:00:00	17:30:00	18:00:00	18:30:00	19:00:00	19:30:00	20:00:00	20:30:00	21:00:00	21:30:00	22:00:00		
26-juil																																					
27-juil																																					
28-juil																																					
29-juil																																					
30-juil																																					
31-juil																																					
01-août																																					
02-août																																					
03-août																																					
04-août																																					
05-août																																					
06-août																																					
07-août																																					
08-août																																					
09-août																																					
10-août																																					
11-août																																					

Demande Pass jeux pour entrer en **zone grise entre le 18 et 26 juillet** :

- **Délai de réponse ?** → *Il est normal que ceux qui ont effectué leur demande de QR code pour l'accès en zone SILT, même de longue date, n'ait pas encore obtenu leur Pass Jeux. Les tout premiers Pass jeux n'ont été délivrés qu'hier soir. Lorsque la plateforme aura atteint son rythme de croisière dans le traitement de ce type de demandes, les demandes de QR code SILT nécessiteront en tout état de cause un délai d'une semaine environ, correspondant au temps de l'enquête administrative effectuée par le SNEAS.*
- **En cas d'urgence, comment obtenir un pass jeux pour un dépannage (personne bloquée dans un ascenseur, fuite d'eau, ...) et si besoin d'accéder à la zone en voiture ?** → *L'urgence ne dispense pas de la nécessité de présenter un QR code pour l'accès à la zone SILT. C'est pourquoi les professionnels susceptibles d'intervenir dans cette zone sont invités à s'enregistrer sur la plateforme Pass Jeux à titre "préventif".*
- **Comment savoir pourquoi un refus a été donné à la demande ? est-ce lié à une pièce justificative mal renseignée ? ou autre ?** → *Si le dossier de demande est mal renseigné, un courriel de notification est envoyé pour en informer le demandeur. En revanche, les décisions de **refus de délivrance de QR code** qui feraient suite aux conclusions de l'enquête administrative du SNEAS ne sont pas notifiées par la plate-forme.*

Q&R

Hormis les sites de compétition et le 14 juillet, est ce qu'il y aura des restrictions de vol ou fermeture de l'espace aérien entre juillet et septembre ? → *Non.*

Une demande de pass jeux ne peut être faite pour plus de 15 salariés par l'entreprise. Comment faire quand on en a plus ? plusieurs demandes identiques ? → *Il convient dans ce cas de déposer plusieurs "paquets de 15".*

Les concessionnaires sont autorisés à ouvrir en zone rouge pour l'achat et reprise de véhicule. Le client va t'il devoir faire une dérogation pour s'y rendre ou ce sera l'entreprise ? → *Il est indifférent pour nous que ce soit le client ou le concessionnaire qui dépose la demande.*

Réponses à venir :

- Livraisons TdF en bord de voies réservées → **quelle VROP concernée ?**
- Service à la personne / zone grise
- Matières dangereuses
- Paname24